

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: www.au.int

CONSEIL EXÉCUTIF

Trente-sixième session ordinaire

Les 6 et 7 février 2020

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1180(XXXVI)

Original : anglais

**RAPPORT DE LA TROISIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE
TECHNIQUE SPECIALISE SUR LES COMMUNICATIONS ET LES
TIC, SHARM EL SHEIKH, ÉGYPTTE, 25-26 OCTOBRE 2019**

INTRODUCTION

1. La troisième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la communication et les technologies de la communication et de l'information s'est tenue à Charm el-Cheikh (Égypte) les 25 et 26 octobre 2019. La réunion d'experts tenue du 22 au 24 octobre 2019 a précédé la Conférence ministérielle.

2. Trente-huit (38) États membres de l'Union africaine ainsi que des représentants de la CEDEAO, de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, de l'Union africaine des télécommunications (UAT), de l'Union panafricaine des postes (PAPU), de l'Union internationale des télécommunications (UIT) et de l'UNESCO étaient présents.

3. Les institutions suivantes étaient également présentes : Internet Society (ISOC), Intel et Association of Progressive Communications (APC).

4. Au début de la réunion, le troisième bureau du Comité technique spécialisé (CTS) sur la communication et les TIC a été élu pour diriger ses travaux pour une période de deux ans (2019-2021). Le Bureau, élu sur la base de la répartition géographique et de la rotation, est composé comme suit :

Président :	Égypte (Afrique du Nord);
1er vice-président :	Burundi (Afrique centrale);
2e vice-président :	Malawi (Afrique australe);
3e vice-président :	Sierra Leone (Afrique de l'Ouest);
Rapporteur :	Djibouti (Afrique de l'Est).

PRINCIPAUX POINTS DE L'ORDRE DU JOUR

5. Les ministres ont examiné (i) le rapport des experts, (ii) le projet de stratégie numérique pour l'Afrique - DTS - (iii) ainsi que le projet de déclaration de Sharm El-Sheikh 2019.

RÉSULTAT

6. Le Comité a discuté de la stratégie de transformation numérique (DTS) et a félicité la CUA pour l'initiative tout en demandant que plus de temps soit accordé pour fournir des contributions au DTS.

7. Conformément à ce qui précède, le Comité a convenu d'ouvrir la DTS pour les contributions en ligne jusqu'au 8 novembre 2019. La Commission de l'UA a été invitée d'examiner dûment les contributions reçues et de finaliser le document avant le 15 novembre 2019 afin de les soumettre pour examen et adoption du Sommet de l'UA en janvier 2020.

8. À cet égard, le Comité appelle tous les acteurs africains des TIC et de la communication à accélérer la mise en œuvre de la stratégie de transformation

numérique, de la stratégie de communication et de plaidoyer de l'UA, du style d'identité de marque et du guide de communication et des projets clés du continent.

9. Le Comité a également adopté la Déclaration de Charm el-Cheikh de 2019 par laquelle les ministres (i) ont renouvelé leur engagement à continuer de promouvoir la mise en œuvre des décisions et déclarations antérieures adoptées par la Conférence de l'Union africaine, le Conseil exécutif et le Comité technique spécialisé sur la communication et les Technologies de l'information et de la communication et (ii) a spécialement demandé à la Commission de l'UA de :

- (i) **MOBILISER** les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie globale de transformation numérique pour l'Afrique et élaborer la matrice de mise en œuvre de la stratégie ;
- (ii) **ÉLABORER** des lignes directrices sur la confidentialité, les services Over The Top (OTT), un cadre continental sur la politique des données et une feuille de route et des lignes directrices pour l'harmonisation et le déploiement du spectre pour les réseaux à large bande mobiles et sans fil actuels et futurs tels que IMT2020 / 5G ;
- (iii) **CONSACRER** des ressources appropriées pour la mise en œuvre d'un programme complet de cyber-sécurité qui comprend une assistance aux États membres de l'UA pour l'adoption de cyber-stratégies, la cyber-législation et la mise en place de CIRT / CERT ¹;
- (iv) **TRANSFÉRER** les atouts communs du réseau électronique panafricain à la gestion de l'Organisation régionale de communication par satellite (RASCOM) ;
- (v) **ASSURER** que le Guide de marque et de style de communication et les politiques et procédures de communication sont institués au sein de l'organisation.

CONCLUSION

10. Le CONSEIL EXÉCUTIF est invité à approuver le rapport ci-joint et la Déclaration de Sharm El-Sheikh 2019 de la troisième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur les technologies de la communication et de l'information et ses principaux résultats tels qu'adoptés par les ministres sectoriels à la Conférence.

11. Le CONSEIL EXÉCUTIF est également invité à approuver le projet de stratégie numérique pour l'Afrique (DTS) ci-joint afin de donner effet aux résultats de la session du Comité de la communication et des TIC.

¹Équipe d'intervention en cas d'incident ou d'urgence informatique

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

IE25708 – 138/15/24

**TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ
TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LA
COMMUNICATION, LES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
(CTS-CICT)**

**22-26 OCTOBRE 2019,
SHARM EL SHEIKH (ÉGYPTE)**

AU/STC-CICT-3/MIN/Rpt
Original : anglais

RAPPORT DE LA SESSION MINISTÉRIELLE

RAPPORT DE LA SESSION MINISTÉRIELLE

I. INTRODUCTION

1. La réunion ministérielle de la troisième session ordinaire du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur la communication, les technologies de la communication et de l'information (CTS-CICT-3) s'est tenue à l'hôtel « *Rixos Premium Seagate* », Sharm El Sheikh (République arabe d'Égypte), les 25 et 26 octobre 2019. Elle a été précédée de la réunion d'experts qui a eu lieu du 22 au 24 octobre 2019. Les ministres ont délibéré sur le rapport de la session des experts et d'autres points prévus à l'ordre du jour, conformément à l'annexe 1.

II. PARTICIPATION

2. Ont participé à cette réunion, les représentants des États membres ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Eswatini, Gabon, Gambie, Ghana, Kenya, Lesotho, Libéria, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, République arabe sahraouie démocratique, République démocratique du Congo, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tchad, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

3. Les Seychelles, le Soudan du Sud et la Tunisie ont adressé leurs excuses. La liste des participants est jointe en Annexe I.

4. Étaient également présents à cette réunion, les représentants de la Communauté économique régionale (CER) ci-après : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

5. Ont également participé les organisations et institutions africaines et internationales ci-après : Union africaine des télécommunications (UAT), Union panafricaine des postes (UPAP), Commission économique pour l'Afrique (CEA) et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

6. Les organisations suivantes étaient également présentes : *Internet Society* (ISOC), *Association of Progressive Communications* (APC) et *Intel*.

III. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

7. La cérémonie d'ouverture officielle a été présidée par le ministre des Communications et des Technologies de l'information et de la communication de la République arabe d'Égypte, qui a également prononcé le discours d'ouverture. Les personnalités suivantes ont également prononcé des allocutions liminaires : le représentant du président sortant du Bureau du CTS, S.E. Dina Mufti, Ambassadeur de la République démocratique fédérale d'Éthiopie auprès de la République arabe d'Égypte, S.E. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'Union internationale des télécommunications

(UIT) et S.E. Dr. Amani Abou-Zeid, Commissaire chargé des infrastructures et de l'énergie à la Commission de l'Union africaine.

Allocution de S.E Dr Amr S. Talaat, ministre des Communications et des technologies de l'information et de la Communication de la République arabe d'Égypte

8. S.E. Dr. Amr S. Talaat, ministre des Communications et des Technologies de l'information et de la Communication de la République arabe d'Égypte, a remercié les États membres de l'UA pour avoir confié à l'Égypte la présidence du Bureau du CTS. Il a souhaité une chaleureuse bienvenue aux délégués à Sharm-el-Sheikh et a transmis les salutations de S.E. Abdel Fattah El-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, Président de l'Union africaine (UA).

9. Le ministre a mis l'accent sur l'importance stratégique des TIC dans le processus de développement socioéconomique de l'Afrique, avant de souligner la puissance de transformation de l'intelligence artificielle (IA), tout en appelant à la création d'un groupe de travail d'experts africains pour élaborer une stratégie africaine commune en matière d'intelligence artificielle ainsi que du cadre de renforcement des capacités qui soutient l'adoption de l'intelligence artificielle par les Africains dans le cadre de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

10. Pour terminer, le ministre a remercié le Bureau sortant, les experts des États membres et la Commission de l'Union africaine pour le soutien qu'ils ont apporté au cours de leur mandat, avant d'inviter l'ensemble des ministres et délégués africains à participer à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 (CMR-19) qui est accueillie par l'Égypte.

Allocution de S.E Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT

11. S.E. Houlin Zhao a indiqué que les TIC constituent aujourd'hui l'une des priorités de toutes les réunions et Sommets au niveau international, notamment le Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) et le très récent Sommet Afrique-Russie. Il a également mis l'accent sur les progrès substantiels accomplis par les pays africains dans le cadre de l'amélioration de l'accès de leurs populations aux technologies.

12. S.E. Houlin Zhao a réaffirmé que l'UIT était résolue à travailler en étroite collaboration avec de l'Union africaine et l'ensemble des pays africains afin d'accélérer la transformation numérique et de permettre au continent de tirer pleinement parti des avantages sociaux et économiques qu'offrent les nouvelles technologies. Pour conclure son allocution, il a félicité l'Afrique et l'Éthiopie pour le prix Nobel de la paix décerné à son S.E. Abiy Ahmed, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.

Allocution de S.E. Dr Amani ABOU-ZEID, Commissaire de l'UA pour les infrastructures et l'énergie à la Commission de l'Union africaine

13. La Commissaire de l'UA chargée des infrastructures et de l'énergie a, dans son allocution, souligné les contributions de la Commission de l'Union africaine au développement des secteurs des TIC et de la communication en Afrique, tout en énumérant nombre de programmes et projets mis en œuvre par l'UA à cet égard.

14. S.E. Dr Amani ABOU-ZEID a saisi l'occasion pour mettre en évidence la nécessité pour les pays africains de travailler en étroite collaboration afin d'assurer la connectivité et l'accès de tous les citoyens africains à l'Internet avant 2030. Elle a également insisté sur l'importance d'adopter une stratégie globale de transformation numérique pour l'Afrique, qui servira de modèle et de plan directeur pour la transformation de l'économie et de la société africaines.

Allocution de S.E. Dina Mufti, Ambassadeur de la République fédérale démocratique d'Éthiopie auprès de la République arabe d'Égypte.

15. S.E Dina Mufti, Ambassadeur d'Éthiopie et représentant le président du bureau sortant, a présenté un aperçu des activités du Bureau du CTS depuis la dernière session du CTS, avant de souligner comment ces activités fournissent de précieuses indications pour l'orientation future dans le cadre de l'élaboration de la feuille de route et de la vision de l'Afrique en matière des TIC.

16. Il a précisé que les initiatives en cours dans le domaine des TIC et de la communication font avancer l'Afrique et aident les États Membres dans leurs efforts visant à créer une Afrique connectée et sûre. Il a également fait état des projets ambitieux de l'Éthiopie destinés à développer une infrastructure verte pour les TIC et une technologie autochtone en matière des TIC qui répondent aux besoins de l'homme du siècle courant et qui aideront à connecter l'Afrique disposant d'une véritable sécurité.

IV. QUESTIONS DE PROCÉDURE

17. Les participants ont adopté l'ordre du jour et le programme de travail figurant à l'annexe II.

V. ÉLECTION DU BUREAU DU CTS- CICT-3

18. Le bureau a été élu à la suite de consultations entre les régions et compte tenu du principe de la rotation géographique, conformément au règlement intérieur du CTS. La région d'Afrique centrale a décidé de permettre la région du Nord à présider le Bureau pour les deux prochaines années. L'Égypte a été désignée par la région du Nord. La composition du bureau du CTS (2019-2021) se présente comme suit :

AFRIQUE DU NORD	
Égypte	Président
AFRIQUE CENTRALE	
Burundi	1 ^{er} Vice-président
AFRIQUE AUSTRALE	
Malawi	2 ^{ème} Vice-président
AFRIQUE DE L'OUEST	
Sierra Leone	3 ^{ème} Vice-président
AFRIQUE DE L'EST	
Djibouti	Rapporteur

VI. EXAMEN DU RAPPORT D'EXPERTS

19. Le rapporteur du bureau sortant (Ghana) a présenté le rapport de la session des experts, avec un accent sur les progrès réalisés dans le cadre de divers projets et programmes dans le domaine des TIC et de la communication, sur les conclusions des discussions sur le projet de stratégie de transformation numérique en Afrique, ainsi que sur la mise en œuvre de la Stratégie de communication et de plaidoyer de l'Union africaine.

20. Suite aux débats très constructifs sur la stratégie de transformation numérique, les États membres ont félicité la Commission de l'UA pour cette initiative et demandé davantage de temps pour apporter leur contribution à la stratégie de transformation numérique en Afrique.

21. Il a été convenu que la stratégie de transformation numérique en Afrique reste ouverte jusqu'au 8 novembre 2019. Par ailleurs, il a été demandé à la Commission de l'UA d'examiner correctement les contributions reçues des États membres, de finaliser le document d'ici au 15 novembre 2019, et de le soumettre pour examen et adoption par le Sommet de l'UA de janvier 2020.

22. Le rapport des experts a été approuvé par la session ministérielle avec amendements (**annexe III**).

VII. EXAMEN ET ADOPTION DE LA DÉCLARATION DE SHARM EL SHEIKH DE 2019

23. Le projet de déclaration a été présenté par le rapporteur du bureau (Djibouti). Après discussion, les ministres ont adopté la **Déclaration de Sharm el-Cheikh de 2019 (Annexe IV)**

VIII. QUESTIONS DIVERSES

24. Les participants au CTS ont exprimé leur soutien à la Côte d'Ivoire pour l'offre d'accueillir le Congrès de l'UPU en 2020 et ont pris note des préoccupations du Burkina Faso relatives à l'utilisation croissante des TIC pour des activités criminelles et le terrorisme dans la région du Sahel. Ils ont également soutenu la demande de la Mauritanie à la Commission de l'Union de promouvoir l'échange d'expériences et de meilleures pratiques entre les États membres.

IX. MOTION DE REMERCIEMENTS

25. Au nom de toutes les délégations, le ministre de la Communication de la Sierra Leone a exprimé ses remerciements (Annexe V).

X. EXAMEN ET ADOPTION DU RAPPORT DES MINISTRES

26. Les ministres ont adopté le présent rapport.

XI. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE :

27. Dans son allocution de clôture, la Commissaire aux infrastructures et à l'énergie de la CUA a exprimé sa gratitude à l'ensemble des délégués pour leur présence et leur participation active aux travaux de la session. Elle a remercié le gouvernement égyptien pour son excellente préparation et son soutien à la réunion. La Commissaire a fait observer que la déclaration ministérielle témoignait de l'approbation collective et du consensus en faveur de la transformation numérique comme moteur de l'intégration continentale.

28. Le président du CTS-CICT-3 a remercié tous les membres du Bureau, les ministres et toutes les délégations des États membres et des organisations qui ont participé et travaillé sans relâche pour le succès de la réunion. Il a fait observer que les conclusions de la réunion parlent non seulement d'elles-mêmes, mais témoignaient également des efforts déployés dans le cadre de la préparation de la réunion. Elles permettent enfin de mettre en lumière la tâche à accomplir au cours des deux prochaines années afin de permettre à l'Afrique de tirer pleinement profit des avantages de sa transformation numérique.

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA, P.O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844
Website: www.au.int

IE25705 – 138/2/15

**TROISIÈME SESSION ORDINAIRE DU
COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ SUR LA
COMMUNICATION, LES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION (STC-CICT)
22 -26 OCTOBRE 2019
SHARM-EL-SHEIKH (EGYPTE)**

AU/STC-CICT-3/MIN/Decl
Original: anglais.

**DÉCLARATION DE SHARM-EL-SHEIKH DE 2019
STC- CICT-3**

DÉCLARATION DE SHARM-EL-SHEIKH DE 2019 STC-CICT-3

PRÉAMBULE

Nous, Ministres chargés de la Communication, des Technologies de l'Information et de la Communication et des Services postaux, réunis à l'occasion de la troisième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur la communication, les technologies de l'information et la communication (**STC-CICT-3**), du 22 au 26 octobre 2019, à Sharm-el- Sheikh (République arabe d'Égypte) ;

Guidés par l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA) ;

Rappelant les décisions Assembly/AU/Dec.227 (XII) et Assembly/AU/Dec.365 (XIVI), adoptées par la Conférence, respectivement en janvier 2009 et juillet 2011, sur la reconstitution des Comités techniques spécialisés (CTS) et les modalités de leur mise en œuvre opérationnelle ;

Ayant à l'esprit la Déclaration AssemblyAU/Decl.1 (XIV) adoptée par la quatorzième session Ordinaire de la Conférence de l'Union africaine sur les technologies de l'information et de la communication en Afrique, leurs défis et perspectives pour le développement, tenue à Addis-Abeba (Éthiopie), en février 2010 ;

Considérant la Déclaration Assembly/AU/Decl.2 (XVIII) adoptée par la dix-huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine tenue, à Addis-Abeba (Ethiopie), en janvier 2012, sur le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) ;

Rappelant la Décision EX.CL/Dec.987 (XXVIII) de la *trente-deuxième session ordinaire du Conseil exécutif* sur les rapports d'activités des Comités techniques spécialisés, notamment la tenue de la deuxième session ordinaire du Comité technique spécialisé sur la communication, les technologies de l'information et de la communication (**STC CTIC- 2**) tenue, du 20 au 24 novembre 2017, à Addis-Abeba (République fédérale démocratique d'Éthiopie) ;

Considérant la décision **EX.CL/Dec.739(XXII)** du Conseil exécutif de l'UA demandant à la Commission de l'UA d'élaborer un cadre stratégique actualisé, intégré et cohérent de la communication et des technologies de l'information et de la communication (TIC) de l'Union africaine, en collaboration avec l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA-NEPAD), les Communautés économiques régionales (CER), les institutions spécialisées (IS), la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), tout en tenant compte des cadres en vigueur de l'ensemble des acteurs africains du secteur des TIC;

Notant que, tandis que la révolution numérique est bien en marche en Afrique et promet d'avoir un effet multiplicateur positif pour le développement socio-économique de l'Afrique, le paysage numérique actuel sur le continent reste confronté à nombre de défis, en dépit des progrès substantiels réalisés dans certains domaines ;

Reconnaissant les efforts déployés par les dirigeants du continent afin d'accorder la priorité à la transformation numérique et à son accélération, **et Conscients** que la concrétisation de la transformation numérique en Afrique exigera un engagement politique au plus haut niveau, l'harmonisation des politiques et des réglementations sectorielles, ainsi qu'une augmentation substantielle des investissements et de l'allocation des ressources ;

Réaffirmant qu'il est possible de tirer pleinement parti des technologies et de l'innovation numériques afin de contribuer à la réalisation de la vision et des objectifs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des objectifs de développement durable des Nations Unies, grâce à la transformation des sociétés et des économies africaines, dans le cadre de la promotion de l'intégration de l'Afrique, et qu'il est possible de réaliser une croissance économique inclusive, de stimuler la création d'emplois, de combler le fossé numérique et d'accélérer la lutte contre la pauvreté ;

Notant en outre que l'harmonisation des cadres politiques, juridiques et réglementaires en matière de TIC est une condition sine qua non à la création d'un marché unique numérique commun, et que la gouvernance de l'Internet est un facteur essentiel pour le développement du paysage numérique africain ;

Ayant à l'esprit l'importance de la cybersécurité dans la sécurisation de notre espace virtuel afin d'inspirer la confiance dans la prestation des services numériques aux citoyens de l'UA;

Reconnaissant que le secteur postal est une composante essentielle de l'économie numérique et fait partie du système d'intégration financière ;

Reconnaissant également le rôle important du secteur postal dans la prestation des services transfrontaliers ;

Reconnaissant la nécessité pour l'Union africaine de disposer d'une stratégie cohérente de transformation numérique afin de guider une réponse commune et coordonnée et de tirer pleinement parti de la quatrième révolution industrielle (*4IR*);

Prenant note du rapport de la session d'experts tenue, du 22 au 24 octobre 2019, à Sharm-el-Sheikh (Egypte) ;

Ayant élu le bureau ci-après du CST-CICT comme suit:

AFRIQUE DU NORD	
Égypte	Président du Bureau
AFRIQUE CENTRALE	
Burundi	1 ^{er} Vice-président
AFRIQUE AUSTRALE	
Malawi	2 ^e Vice-président
AFRIQUE DE L'OUEST	
Sierra Leone	3 ^e Vice-président
AFRIQUE DE L'EST	
Djibouti	Rapport du Bureau

PRENONS L'ENGAGEMENT PAR LA PRÉSENTE DE :

1. **CONTINUER** de promouvoir la mise en œuvre des décisions et déclarations antérieures adoptées par la Conférence de l'Union africaine, le Conseil exécutif et le Comité technique spécialisé sur la communication, les technologies de l'information et de la communication, notamment celles portant sur :
 - i) l'Initiative politique et réglementaire pour une Afrique numérique (PRIDA) ;
 - ii) la Cybersécurité, cybercriminalité et protection des données personnelles;
 - iii) l'appropriation de l'Initiative *Dot Africa* et son exploitation par les États membres, les populations et les entreprises africaines ;
 - iv) le Plan d'action pour le développement durable du secteur postal en Afrique, notamment la mise en œuvre de projets sur l'amélioration du système d'adresse et de la mise en œuvre du système de code postal, la connectivité et l'électrification des bureaux de poste dans les zones rurales, l'inclusion financière de la population à faible revenu et le développement du commerce électronique en Afrique ;
 - v) la Stratégie de communication et de plaidoyer de l'Union africaine ;
 - vi) la création de l'image de marque de l'UA et la promotion de l'Agenda 2063 ;
 - vii) le renforcement de la visibilité institutionnelle : la sensibilisation et les relations publiques ;
 - viii) le renforcement des capacités des ressources humaines et des compétences en matière de communication ;
 - ix) le Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) ;
 - x) le soutien de l'Organisation africaine de communication par satellite (RASCOM) ;
 - xi) la gestion efficace du spectre et l'exploitation harmonisée du dividende numérique;
 - xii) l'accès aux communautés rurales et la coopération avec les secteurs du transport et de l'énergie dans le domaine des conduites et de l'infrastructure pour les TIC alternatives, respectivement ;
 - xiii) le développement et la vulgarisation du contenu local africain et la fourniture de fonds supplémentaires et de l'infrastructure, ainsi que le perfectionnement des compétences ;
 - xiv) la gouvernance de l'Internet afin de contribuer à l'économie numérique

africaine ;

xv) la coopération avec le secteur privé africain et les institutions dans le cadre de la mobilisation coordonnée des ressources en faveur des projets sur la communication et les TIC ;

2. **ŒUVRER** ensemble en faveur d'une société et d'une économie numériques intégrées et inclusives en Afrique qui améliorent la qualité de vie des citoyens africains.
3. **ASSURER** l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des règlements qui créent un environnement propice à la stimulation et à l'accélération de la transformation numérique dans le cadre du développement aux niveaux national, régional et continental ;
4. **ENCOURAGER** les partenaires au développement à continuer d'apporter leur soutien afin que le projet sur le numérique du continent soit accessible à chacun et partout, qu'il soit abordable et généralisé, tout en créant, par la même occasion, des opportunités égales pour son accès et en réduisant les risques d'exclusion ;

DEMANDONS PAR LA PRÉSENTE AUX ÉTATS MEMBRES DE :

5. **PROMOUVOIR** et mettre en œuvre la Stratégie pour la transformation numérique de l'Afrique (2020-2030) comme un programme commun pour la numérisation du continent dès son adoption ;
6. **PROMOUVOIR** l'adoption de l'infrastructure verte pour les technologies de l'information et de la communication ;
7. **SOUTENIR** et faciliter la mise en œuvre des activités du PRIDA aux niveaux national, régional et continental ;
8. **EXPLOITER** la plate-forme numérique PRIDA comme un cadre pour définir une position africaine commune, coordonner, assigner les rôles de chaque partie prenante, partager les expériences, les meilleures pratiques et échanger les enseignements tirés en matière des TIC et des politiques sur le numérique ;
9. **INCLURE** la numérisation des services postaux dans les priorités et stratégies nationales sur le numérique, poursuivre le projet de numérisation des services financiers postaux, et mettre en place un système visant à promouvoir le paiement sans espèces ;
10. **ACCÉLÉRER** la création de forums nationaux de gouvernance de l'Internet (FGI) et de soutenir les FGI aux niveaux national et régional ;
11. **ACCÉLÉRER** la ratification de la Convention de l'UA sur la cybersécurité et la protection des données personnelles (Convention de Malabo) ;
12. **FAIRE LE BILAN** des dispositions de la Convention de l'UA et des Lignes directrices sur la sécurité de l'infrastructure d'Internet afin de promouvoir un

espace virtuel africain plus sûr ;

13. **DEMANDER** aux États membres de promouvoir l'exploitation de l'Initiative *DOT Africa* ;
14. **ENCOURAGER** les organismes nationaux de radiodiffusion à soutenir la diffusion des contenus produits par l'UA, notamment le soutien au montage des films produits afin de les rendre disponibles dans les langues nationales et locales pour pouvoir atteindre un public le plus large possible ;
15. **CRÉER** un Groupe de travail sur l'intelligence artificielle (AI) en s'inspirant des initiatives existantes, en collaboration avec les institutions africaines, afin d'examiner la possibilité de :
 - a. définir une position africaine sur l'intelligence artificielle (IA) ;
 - b. développer un cadre de renforcement des capacités à l'échelle continentale ;
 - c. créer un Groupe de réflexion sur l'IA afin d'évaluer et de recommander les projets nécessitant une collaboration, conformément à l'Agenda 2063 et aux Objectifs de développement durable (ODD).
16. **FÉLICITER** le gouvernement de la République du Zimbabwe pour le financement du processus de production de la première édition de « l'Encyclopédie de l'Afrique » (*Africa Factbook*), tout en exhortons les États membres à financer les publications ultérieures suivant un système de rotation ;
17. **FÉLICITER** la République d'Afrique du Sud pour son offre d'aider la Commission de l'UA à accélérer le lancement du Studio de l'UA;
18. **CONTRIBUER** à la validation des études sur le deuxième Plan d'action prioritaire du PIDA (PIDA-PAP 2).
19. **SOUTENIR** l'organisation du 27^e congrès de l'Union postale universelle (UPU) qui se tiendra en août 2020, à Abidjan (Côte d'Ivoire)

DEMANDONS ÉGALEMENT À LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE DE :

20. **MOBILISER** les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie globale de transformation numérique de l'Afrique et élaborer la matrice de cette Stratégie afin d'en assurer la mise en œuvre effective ;
21. **COLLABORER** avec la CEA, les CER, les États membres, les institutions spécialisées et l'ensemble des acteurs africains du secteur des TIC et de la communication afin d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie pour la transformation numérique, la Stratégie de communication et de plaidoyer de l'UA, du Guide de communication et de style d'identité de marque, ainsi que des principaux projets sur le continent
22. **ACCÉLÉRER** la mise en œuvre de l'Initiative politique et réglementaire pour

l'Afrique numérique (PRIDA) et promouvoir le développement et l'exploitation de la plate-forme numérique de PRIDA ;

23. **ÉLABORER** les lignes directrices sur la protection de la vie privée et les services OTT (*Over the Top*) (ou les applications de messagerie instantanée, de courriels, d'appels téléphoniques sur Internet), en collaboration avec les institutions régionales et soumettre ces lignes directrices à la quatrième session ordinaire du CTS-CCIT 4, en 2021 ;
24. **DÉVELOPPER** un cadre continental en matière de politique sur les données et le soumettre à la quatrième session ordinaire du CTS-CCIT-4, en 2021 ;
25. **COLLABORER** avec l'Union africaine des télécommunications (UAT) afin d'élaborer une feuille de route et les lignes directrices sur l'harmonisation et le déploiement du spectre en faveur des réseaux mobiles actuels et futurs et sans fil à large bande, comme les télécommunications mobiles internationales (IMT 2020/la technologie 5G);
26. **MOBILISER** les ressources nécessaires en collaboration avec l'Union panafricaine des postes (PAPU) afin de soutenir le projet de connectivité et d'électrification des bureaux de poste dans les zones rurales ;
27. **ACCÉLÉRER** le transfert du site Internet de la Commission de l'UA du domaine *au.int* vers le domaine *au.africa* et les services de courrier électronique du domaine *africa-union.org* vers le domaine *au.africa* ;
28. **ENGAGER** un budget annuel pour soutenir l'organisation chaque année du Forum africain de la gouvernance de l'Internet et l'Académie sur la gouvernance de l'Internet ;
29. **ALLOUER** des ressources adéquates dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme global pour la cybersécurité lié à ce projet phare pertinent, notamment une assistance aux États membres de l'UA pour l'adoption des stratégies et de la législation sur la cybersécurité et pour la création des Équipes d'intervention en cas d'urgence informatique (CERT) ou des Équipes d'intervention en cas d'incident informatique – CIRT) ² ;
30. **PROMOUVOIR** la formulation de la stratégie et des projets pilotes visant à faciliter l'accès aux infrastructures et services de base dans les zones rurales et isolées, notamment les réseaux communautaires autochtones, et élaborer des lignes directrices sur la législation relative au lancement des technologies et aux applications des TIC afin de renforcer le déploiement de l'infrastructure, en collaboration avec l'UAT et d'autres institutions régionales ;
31. **TRANSFÉRER** l'actif commun du Réseau panafricain de communication par satellite à la direction de l'Organisation régionale de télécommunications par satellite (RASCOM).
32. **CONSACRER** des ressources réalistes et adéquates, notamment humaines,

Équipe d'intervention en cas d'urgence/intervention en cas d'incident informatique.

matérielles et financières afin de permettre à la Commission de l'Union africaine de mieux communiquer, en temps opportun, de manière effective, stratégique et cohérente avec les divers acteurs et publics sur les différentes plates-formes médiatiques ;

33. **VEILLER** à ce qu'il soit introduit au sein de l'organisation le Guide de style de communication et de l'image de marque et les politiques et procédures en matière de communication ;
34. **APPORTER** le soutien nécessaire à la mise en œuvre effective et au lancement des Trophées des médias de l'UA au cours de la période 2020-2021 ;
35. **FINALISER** la production et procéder au lancement de la première édition de « l'Encyclopédie de l'Afrique » (*Africa Factbook*) ;

APPRÉCIATION :

36. **EXPRIMONS** notre gratitude à S.E. Abdel Fattah El-Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, Président de l'Union africaine, au gouvernement et au peuple égyptiens pour la chaleureuse hospitalité et pour l'excellente organisation de cette réunion.

Fait à Sharm-El-Sheikh (ÉGYPTE), le 26 octobre 2019.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2020-02-07

Report of the 3rd Ordinary Session of the Specialized Technical Committee on Communication and ICT, Sharm El Sheikh, Egypt, 25-26 October 2019

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/8350>

Downloaded from African Union Common Repository